

DOETH :

BONNES PRATIQUES ET RÉPONSES À L'OBLIGATION LÉGALE



Disponible en
intra-entreprise
sur demande



Durée
1 Journée
7h



Format
Intra
Présentiel
ou distanciel



Délai d'accès

Le délai pour la mise en œuvre de la formation est habituellement d'un mois après acceptation de la proposition commerciale



Inscriptions

Pour toute information ou pour vous inscrire, contactez :

formation@ttransition.com

01 44 52 40 73



Objectifs

- Comprendre les enjeux de la déclaration annuelle
- Acquérir une aisance suffisante pour pouvoir renseigner la partie handicap de la DSN et la déclaration annuelle



Programme

01-DOETH et effectif d'assujettissement

- Méthodes de calcul de l'effectif d'assujettissement, conditions d'assujettissement et délais de mise en conformité
- Déterminer le nombre de personnes à employer, les nouveautés du cadre légal

02-Valoriser dans la DSN les réponses de l'entreprise à l'obligation

- Les bénéficiaires valorisés, les titres de bénéficiaires, la majoration au titre de l'âge
- Calculer le nombre de bénéficiaires manquants, déterminer le taux d'emploi

03-Montant de la contribution et des dépenses déductibles

- Montant de la contribution des entreprises à verser à l'URSSAF ou à la MSA
- Dépenses déductibles, ECAP, collaboration avec le secteur du travail protégé...
- Mesures transitoires, écrêtement de la hausse de la contribution
- Accord d'entreprise : connaître les principes de l'accord et ses modalités de mise en œuvre.

Tarifs de la formation

Intra : 1 400 € (H.T.)
Les formations en Intra peuvent être proposées en distanciel

Sur mesure : Nous contacter
base tarifaire :
1 400 € (H.T.) + ingénierie selon
nombre de jours

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ttransition est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de handicap. **Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.**

Référent handicap : Frank Geis (frank.geis@ttransition.com)